



COMPTE RENDU DE REUNION

Bureau Directeur du lundi 28 avril 2018 (Audioconférence)

Présent(e)s (8) : NIVELON Gérald, Président

BESSON Dominique, CIPIERE Julien, DILDARIAN Jean-Claude, FILLEUX Jo, MESTRE Philippe, REVEILLERE Frédéric, SERRE Jean-Paul

Excusés (4) : DUSSIDOUR Frédéric, FORTE-PERRONE Julien, REGENT Carine, TSVETKOVA Sirma



1. Formule des championnats féminins

Lors du Comité Directeur du 14 mai dernier, différentes options avaient été présentées par le groupe de travail. Le Comité Directeur avait majoritairement considéré que l'option n°1 (12 équipes en PRF) était la plus pertinente.

Comme prévu, les options ont été présentées aux clubs lors des réunions de proximité. Cette consultation informelle des clubs a abouti au bilan suivant :

Ont participé à la consultation lors des réunions de secteurs :

- 37 clubs ont participé sur les 62 clubs du département (60%)
- Ces clubs représentent 5280 voix sur 7494 voix

Bilan de la consultation :

- Option n°1 : PRF en 1x12 15 clubs (41%) - 2333 voix (44%)
- Option n°2 : PRF en 2x12 0 club (0%) - 0 voix (0%)
- Option n°3 : PRF en 2 x 8 22 clubs (59%) - 2947 voix (56%)

Une majorité des clubs est donc favorable pour l'option n°3. On notera toutefois que les clubs ont tous demandé qu'une attention particulière soit portée aux couplages des rencontres pour la 2^{ème} phase de championnat si l'option n°3 est retenue.

Après discussion, le Bureau Directeur décide de valider l'option n°3 à savoir :

- **PRF : 16 équipes – Championnat en 2 phases avec calendrier de 2^{ème} phase par attribution de numéro (et non sur un calendrier au classement)**
- **DF2 : 20 équipes à minima réparties en 2 poules de 10 équipes ; pas de poule de 14 équipes**
- **DF3 : Pas de championnat de DF3.**

Accord unanime du Bureau Directeur

2. Validation des équipes qualifiées pour la PRF

Pour donner suite à la formule retenue, la liste des 12 équipes validées par le Comité Directeur le 14 mai est complété par les 4 équipes suivante :

- BC DU VAL DE VEYRE (5^{ème} DF2)
- CLUB SPORTIF PUY GUILLAUME – 2 (6^{ème} DF2)
- ROYAT ORCINES CLUB BASKET BALL – 2 (10^{ème} PRF)
- BASKET CLUB AMBERT LIVRADOIS (11^{ème} PRF)

En cas de désistement en PRF, il sera fait appel par ordre aux équipes suivantes :

- 1 BC LEMPDES 1 (7^{ème} DF2)
- 2 BASKET CLERMONT NORD 1 (8^{ème} DF2)
- 3 CS PONT DU CHÂTEAU – 2 (Forfait général en RF)



63, Avenue Barbier Daubrée
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>

Courriel : contact@basket63.com



web

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME DE BASKETBALL

Association n° W632001116 - SIRET : 414 230 227 000 12 - Code NAF / APE 9312 Z
IBAN FR76 1558 9636 1005 5230 1804 016



3. Désignations des membres de la Commission de Vérification des pouvoirs pour l'AG de la LR Auvergne Rhône Alpes pour les CD63 et CD15

Nous avons été sollicités par le référent « élections » pour l'organisation de la Ligue Auvergne Rhône Alpes pour désigner des 2 membres de la Commission de Vérification des Pouvoirs (demande faite à chaque Comité). Pour des problèmes logistiques, le Comité Départemental du Cantal n'est pas en mesure de proposer des assesseurs.

Aussi en concertation avec le Comité du Cantal et la Ligue d'Auvergne lors du Comité Directeur du 24 mai 2018, il est proposé les assesseurs suivants :

Titulaires : BESSON Dominique, CIPIERE Julien, PHILIPPE Annie, SERRE Jean Paul

Suppléante : FILLEUX Josiane



Accord unanime du Bureau Directeur

La séance est levée à 20h.

NIVELON Gérald
Président du Comité

CIPIERE Julien
Secrétaire Général



63, Avenue Barbier Daubrée
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>

Courriel : contact@basket63.com



web